Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1992)

Heft: 36

Artikel: Nestlé veut racheter le groupe Perrier : la gourmandise de la multinationale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848072

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nestlé veut racheter le groupe Perrier

La gourmandise de la multinationale

Le grand groupe industriel Agnelli a bien failli être plus malin que Nestlé. La famille italienne, qui veut se placer dans l'alimentaire, aurait pu racheter, avec Exor, le plus grand fabricant d'eau minérale, la source Perrier, sans que personne ne le remarque. Malheureusement pour Agnelli, la réglementation française est stricte en la matière lors d'une transaction d'une telle importance.

Photo : Max Sagon

Perrier. La plus célèbre bouteille d'eau minérale est courtisée par Nestlé.

Aussi le Conseil des Bourses de Valeurs (CBV) a-t-il demandé à Exor, ainsi qu'à la Société Générale, de déposer une OPA (Offre Publique d'Achat) sur Perrier. Nestlé compte bien saisir cette chance et offre, pour l'instant, un prix plus élevé qu'Agnelli. Mais ceci change tous les jours et les deux parties se livrent une véritable bataille pour acquérir la "belle". Somme toute, il y a de grandes chances que Nestlé compte bientôt l'eau Perrier dans sa gamme de produits et avance ainsi de la 3ème à la 1ère place du marché mondial des eaux minérales. Aussi bizarre que cela puisse paraître, dans la course contre Agnelli, le trust suisse bénéficie de certains avantages de la part des Français. La solidarité entre pays de la Communauté Européenne semble s'arrêter aux symboles nationaux, comme le célèbre fromage de Roquefort (qui fait partie, rappelons-le, du groupe Perrier). Contrairement aux Italiens, les Suisses ont promis de laisser la propriété des caves de Roquefort aux Français. C'est une des raisons pour lesquelles la préférence semble aller au groupe suisse.

NESTLÉ S'AGRANDIT

Nestlé ne veut pas courir le même risque que le groupe Perrier. Aussi, la firme veveysanne a pris des mesures afin de ne pas être un jour absorbée par un groupe plus important. Depuis trois ans, les statuts de Nestlé exigent une permission extraordinaire à quiconque veut acheter ou posséder plus de 3% des actions du groupe.

Tout en se protégeant du danger d'être racheté un jour, Nestlé acquiert firmes et groupes dans le monde entier. Perrier n'est qu'un des projets d'extension du groupe suisse. Pour celui-ci, cette politique de rachat est un moyen de placer les 22 milliards de FF, moyens liquides récoltés annuellement.

> Contrairement aux Italiens, les Suisses ont promis de laisser la propriété des caves de Roquefort aux Français.

Nestlé a acheté déjà plusieurs grandes entreprises avec leurs articles de marque. Carnation, Herta, Rowntree, Mackintosh, Buitoni ne sont que des exemples de la gourmandise de la multinationale qui a ainsi fait progresser son chiffre d'affaires avec une rapidité extraordinaire. En 1980, la vente des produits a rapporté 100 milliards de FF, l'année dernière ce montant a dépassé la barre des 200 milliards de FF.

ALLIANCES STRATÉGIQUES

La patience n'est pas une caractéristique du groupe Nestlé, qui compte aujourd'hui plus de 400 fabriques dans le monde entier.

Afin d'atteindre rapidement ses objectifs, Nestlé recherche des "alliances stratégiques". Par exemple, avec Coca-Cola, qui met à la disposition du groupe son système de diffusion pour Nescafé et Nestea, ou encore avec le géant du divertissement Walt Disney qui prête à Nestlé pour sa publicité son plus célèbre personnage, Mickey Mouse.

Nestlé espère aujourd'hui pouvoir collaborer avec General Mills, qui est, après Kellogg's, en deuxième position sur le marché des céréales du petit-déjeuner. Dans cette alliance, les aspects marketing et diffusion re-

L'influence sur l'industrie bancaire et ses perspectives

La crise immobilière suisse

viendraient à la firme suisse, tandis que General Mills s'occuperait de la production. Une alliance qui ferait économiser à Nestlé entre 10 et 20 ans sur un marché européen dont le volume devrait tripler (et passer à 40 milliards de FF) dans les années à venir. Pour Nestlé, ne pas atteindre les résultats escomptés dès la première année est secondaire. L'important est d'occuper le plus rapidement possible une position prépondérante sur le marché de l'avenir.

400 MILLIARDS EN L'AN 2000

Avec la probable acquisition de Perrier, Nestlé ferait un pas supplémentaire vers son objectif pour l'an 2000, qui est de doubler son chiffre d'affaires et de l'amener à 400 milliards de FF. Pour cela, d'autres acquisitions sont en vue. Il est question, par exemple, d'augmenter les parts possédées chez le géant français de cosmétiques L'Oréal, ou encore - mais ceci est pour l'instant une pure spéculation - chez Mc Cormick, un autre géant de l'industrie alimentaire.

Mais, même quand les moyens semblent inépuisables, l'expansion d'une multinationale a des limites : celles des commissions des monopoles. Celles-ci veillent à ce que, par des rachats, la position d'un groupe ne soit pas trop dominante. Pour continuer sa politique de rachat, Nestlé devra choisir ses "victimes" dans des secteurs d'activité où il n'est pas encore le n° 1. Mais ceux-ci sont de plus en plus rares. ■

par Dino Rinaldi
Adjoint du Représentant du Bureau de Représentation de la Société de Banque Suisse à Paris

La crise immobilière que traverse la Suisse (elle n'est pas le seul pays), ne peut être ignorée de personne. La presse écrite nous livre régulièrement depuis des mois un flot d'articles, qui sont aux yeux des nouveaux propriétaires et des investisseurs, notamment les caisses de pensions, on ne peut plus alarmistes.

Ces derniers, les gérants de biens immobiliers, et autres investisseurs se posent tous la même question le matin, en lisant leurs journaux favoris autour d'un café dont le goût semble devenir de plus en plus amer.

Que faire ? Vendre ou acheter ? Rendre visite à son banquier préféré dont le portefeuille immobilier commence à peser lourd sur sa rentabilité dans certains cas ? Sommes-nous tous confrontés à une crise dont les conséquences nous sont encore inconnues ?

Loin de moi l'idée de vouloir trouver la quadrature du cercle, ou encore la potion magique, car je serais depuis longtemps sur mon île au soleil. Je me cantonnerai donc à une brève analyse de la situation actuelle, ainsi que de ses conséquences compte tenu de certains paramètres économiques (politique monétaire, inflation, coût de l'argent) et politiques (réglementations, lois).

La Suisse a pendant de nombreuses années été plongée dans un contexte de stabilité politique et économique, elle a pu traverser, autant que faire se pouvait, les diverses crises qui régulièrement touchaient nos voisins et d'autres pays. Les coffres de nos banques étaient pleins pour des raisons liées à notre stabilité politico-économique et monétaire, et elles prêtaient facilement à des taux considérés aujourd'hui comme très bas. On se souvient des années où un taux négatif était appliqué dans certaines conditions à des dépôts en francs suisses ! Quelle spectaculaire réorientation depuis !

Les statistiques de la B.N.S. (Banque Nationale Suisse) indiquent que l'endettement hypothécaire en Suisse a atteint 411 milliards de francs suisses fin 1990, soit 60.900 frs.s. par habitant. C'est là l'une des moyennes les plus élevées au monde. L'Helvète a toujours aspiré à devenir propriétaire de ses murs, car l'argent était facilement disponible, les taux très bas (4 % à 6 % suivant le contexte économique) et surtout les emprunts étaient contractés pour de longues durées (en moyenne 35 à 40 ans), voire plus. Cette combinaison n'avait qu'une faille : les taux d'intérêts. Chaque baisse ou hausse de ces derniers a une incidence directe sur le coût de l'argent, et donc sur les prix de l'immobilier et sur les loyers.

INFLUENCES D'ORDRE ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Les taux d'intérêts sont un paramètre très important dans une économie moderne, et un nombre grandissant de pays applique une politique monétariste (contrôle de la croissance monétaire en fonction de l'inflation, et de la croissance économique du pays).

L'économie se décompose en cycles conjoncturels d'expansion et de déclin dont la durée de vie, qui est variable, peut être influencée, grâce au contrôle de la masse monétaire (offre et demande d'argent) au moyen des taux d'intérêts. En phase de dépression les banques centrales ouvrent leurs coffres et abaissent les taux d'intérêts afin de relancer l'économie, et donc stimulent la consommation et lorsque la croissance est trop vive, couplée à une inflation importante, elles les referment et renchérissent le loyer de l'argent afin d'éviter la surchauffe.

Tel fut le credo de la B.N.S. à l'aube des années 80, à savoir contrôler l'expansion de la masse monétaire. Mais elle dut également s'adapter à la modernisation de l'économie mondiale à l'Europe et plus tard tenir compte de la stratégie de la Bundesbank, ce qui l'a privée de liberté dans ses agissements.

FACTEURS POLITIQUES

Il serait un peu facile d'adosser la crise immobilière uniquement à la B.N.S., car les mesures d'ordre politique y ont aussi largement contribué. En effet, les